

Le Futur périphrastique français : un autre futur ?

Les langues romanes, comme de nombreuses langues, utilisent le présent pour parler de l'avenir (présent futur, ici PF). Il y a donc concurrence avec les temps spécialisés dans l'expression de l'avenir. D'après des études sur corpus parallèles, il semble (Rebotier 2009) que les deux pôles de cette concurrence soient semblables dans différentes langues, le futur exprimant un renvoi direct à l'avenir et le présent un renvoi indirect, par l'intermédiaire d'un projet ou d'une règle.

L'extension de chacune des formes autour de ces pôles varie selon les langues, le PF étant particulièrement limité en français.

Le français a la particularité de posséder, outre le futur simple, une forme composée, le Futur Périphrastique (FP). Certains faits tendent à indiquer que le FP se comporte comme un véritable temps :

- Le FP n'impose plus les contraintes aspectuelles propres à la phase : il est compatible avec les situations atéliques et les visions cursives, contrairement au PF.
- Le FP peut viser soit le moment qui précède le procès (phase), soit directement le moment du procès (emploi temporel) :

J'appréhende le moment où je vais me retrouver seule (temps)

Il l'arrête au moment où il va passer la porte (phase)

- Le FP est défectif : par opposition aux expressions purement de phase (comme *être sur le point de*), il n'est compatible ni avec les modes impersonnels, et à l'indicatif son auxiliaire est limité au présent et à l'imparfait.
- Le FP développe actuellement des emplois modaux de supposition sur le présent. Ces emplois, bien connus avec le FS, sont communs aux futurs de nombreuses langues, indépendamment du type d'auxiliaire sur lequel ils ont été formés, et s'intègrent dans un système cohérent d'évolution qui utilise des éléments temporels dans le domaine de la modalité.

Il est clair cependant que le FP n'est pas une simple variante du futur simple. Sa place dans la bipolarité futur / PF n'est pas évidente.

Comme le PF, le FP exprime à l'origine un renvoi indirect à l'avenir, puisque son auxiliaire *aller* désigne, par une métaphore spatiale, la phase préparatoire au procès. On se demandera donc, sur corpus bilingue français / italien, si le FP représente une concurrence pour le PF et contribue à l'usage restreint de ce dernier en français. De fait, par opposition au FS, le FP est porteur de nuances qui ont été décrites en termes de proximité temporelle ou de coopérativité (Schrott 1997) et qu'il partage largement avec le PF.

D'autre part, la phase préparatoire, présentée par *aller* comme un processus télique, est de nature différente de la planification qui caractérise le présent futur ; il s'agirait donc d'un troisième pôle. Vont dans ce sens les emplois propres au FP, dits 'modaux', qui gardent une composante temporelle : allure extraordinaire, emploi illustratif (Bres/Labeau 2013), formules (Lansari 2010).

Jacques Bres/Emmanuelle Labeau (2013). "About the illustrative use of the *aller* + infinitive periphrasis in French", in Labeau / Bres (eds) *Evolution in Romance Verbal Systems*, Bern / Berlin : Peter Lang.

Lansari, Laure (2010). « 'On va dire' : modalisation du dire et dénomination », P. Frath, L. Lansari, J. Pauchard (eds), *Res per nomen II - Langue, référence et anthropologie*.

Rebotier, Aude (2009). « Le Futur de l'allemand en comparaison avec les langues romanes : esquisse d'une définition d'une catégorie translinguistique de Futur », *Faits de Langues* 33, 69-78.

Schrott, Angela (1997). *Futurität im Französischen der Gegenwart. Semantik und Pragmatik der Tempora der Zukunft*, *Romanica Monacensia* 50, Tübingen, Narr, 1997.